

Athènes. 28 Nov. 1867.

M. le Min. Je suis arrivé depuis quelques jours
à Athènes où j'ai pris possession de mon poste. Beaucoup
de motifs ~~ne m'avaient engagé à partir pour l'Italie,~~
~~mais~~ ^{Je me suis} ~~me~~ ^{arrêté} un instant à
Corfou, dont le nom avait été prononcé par Votre
Exc. dans la conversation où elle a bien voulu me
faire part de ses projets relatifs à nos écoles en
Orient. — J'ai vu Monsieur Favre Clavayron, Consul
de France dans cette ville, et j'en ai demandé ce
qu'il m'a bien ~~et~~ ^{recueilli} sans observation
sur les données recueillies qu'il pourrait se procurer
relativement à l'établissement possible d'une maison française
à Corfou et le moyen matériel de la réaliser.
J'ai pu m'assurer, que ~~beaucoup~~ ^{de} conversation,
que beaucoup d'habitants de cette île, nous florissant
aujourd'hui qu'ils ne l'ont sous la protection anglaise, ~~redoutent~~ ^{ont}
un intérêt solide et prouvé le vrai moyen de développer
les richesses naturelles que leur offre leur pays.
Mais il faudrait savoir ~~quelques~~ ^{quel} ~~sur~~ ^{de}
quelle mesure le matériel la ville de Corfou pourrait pourvoir
à l'établissement ^{matériel} et aux frais d'entretien hygien. C'est sur ce
point que j'ai particulièrement attiré l'attention de M. Favre,
qui m'a promis de m'envoyer à Athènes tout
les renseignements qu'il pourra me donner qu'il résumera. — Si
la ~~ville~~ ^{ville} un tel établissement paraissait possible et réalisable,
il y aurait alors à s'entendre avec le gouvernement hellénique
sur la question pécuniaire et à s'en rendre à Athènes.
J'aurai l'honneur de tenir V. Exc. au courant
de toute cette affaire, qui est ^{jusqu'à} ~~un~~ ^{de} ~~un~~
parfaitement confidentielle.

